

Demain, quel monde pour nos enfants ?

4 juin 2008

Etat des lieux inédit sur la situation des enfants dans le monde



Cliché de l'exposition du Bice : Espoir et dignité pour chaque enfant

© E. Henry de Frahan/ Bice

Contacts presse :

Nathalie CARDEILHAC - 06 63 08 41 30 - n.cardeilhac@wanadoo.fr

Véronicka CORMOULS-HOULES - 06 78 75 76 43 - veronicka.cormouls-houles@orange.fr

- Edito d'Yves Marie-Lanoë, Président du Bice p. 3
- Groupe d'experts pour l'Afrique p. 4-5
- Groupe d'experts pour l'Amérique latine p. 6-8
- Groupe d'experts pour l'Asie p. 9-11
- Groupe d'experts pour l'Europe et la CEI p. 12-13
- La situation des enfants aujourd'hui dans le monde p. 14-15
- Le Bice p. 16-20

Comment se résigner ? Comment baisser les bras face aux millions d'enfants dans le monde dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués ? Les témoignages d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, d'Europe et de la CEI rassemblés dans les 4 interviews de ce dossier en donnent une image saisissante.

L'indignation s'impose mais elle serait stérile si elle ne s'accompagnait d'un engagement à long terme, déterminé et patient. C'est le sens de l'action du Bice qui, depuis 60 ans, agit au niveau international, comme sur le terrain, en faveur de la dignité et des droits des plus jeunes. 60 ans de volonté, d'enthousiasme, de découragement parfois, mais surtout... d'espoir, face à l'incroyable capacité des enfants et des adolescents à surmonter le pire !

La vie plus forte que tout...

Ce combat pour la dignité et les droits des enfants appelle aujourd'hui une nouvelle mobilisation. Tous, nous devons nous y engager.

Le Bice est né en 1948 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Depuis, notre planète a changé de visage et les bouleversements causés par la mondialisation touchent les enfants de plein fouet. Ils créent, pour les plus vulnérables, des conditions de vie souvent inacceptables.

Cette situation nous interpelle aujourd'hui avec d'autant plus de force que, depuis son adoption en 1989, la Convention a été ratifiée par presque tous les Etats du monde. En près de 20 ans, de nombreux pays l'ont transposée dans leurs législations.

Grande avancée... malheureusement bien insuffisante au regard des réalités vécues sur le terrain car, dans de très nombreux pays, la mise en œuvre effective des normes juridiques adoptées en faveur des enfants reste à accomplir pour l'essentiel !

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Bice, et des 20 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant en 2009, réfléchissons à l'avenir que nous souhaitons donner aux plus jeunes ! Tirons les leçons des initiatives qui ont fait leurs preuves, attardons-nous sur les urgences de chaque continent, interrogeons les experts et les acteurs de terrain confrontés, au jour le jour, aux réalités vécues par les enfants.

C'est un état des lieux inédit de l'enfance à travers le monde que nous vous proposons.

A l'initiative du Bice, des chercheurs, spécialistes de l'enfance, experts en droit international, partenaires engagés sur le terrain, vont nous proposer leurs analyses sur la situation de l'enfance. Afrique, Amérique latine, Asie, Europe et CEI : chaque partie du monde possède ses caractéristiques par rapport aux enfants. Les comprendre, les analyser, c'est faire un grand pas pour préparer le monde de demain. Un monde sans utopie... mais non sans espoir !

Un monde plus respectueux de ses enfants.

Je compte sur vous.

Yves Marie-Lanoë

Désiré Koukoui travaille auprès des jeunes depuis 25 ans. Il est directeur des actions et projets du Bice en Côte d'Ivoire depuis 1996, et expert consultant en droit et protection de l'enfant. Désiré a enseigné dans divers établissements, avant d'aller poursuivre des études de travailleur social en France. Son engagement au service des plus vulnérables et sa foi chrétienne le motivent chaque jour davantage. Désiré considère qu'il faut une certaine capacité intellectuelle et morale pour s'occuper des enfants. Selon lui, « l'enfance, c'est l'avenir... mais aussi le présent ! »

Quelles sont les caractéristiques de la région du monde dans laquelle vous travaillez, par rapport à l'enfance ? (Côte d'Ivoire)

Ce sont les mêmes caractéristiques partout en Afrique : d'abord, une grande pauvreté. Ensuite, des conflits armés dans lesquels sont enrôlés les plus jeunes. Je pense aussi au travail des enfants. Sans parler de la maladie et en particulier du VIH. Nous avons aussi un gros problème par rapport à l'éducation, en particulier celle des filles. Enfin, en Afrique, 1 enfant sur 3 n'a pas d'existence légale car il n'est pas recensé dans les registres de l'Etat civil. Difficile de parler de droits de l'enfant quand ils n'existent même pas officiellement...

Qu'est-ce qui vous frappe le plus sur le terrain, par rapport aux enfants ?

C'est l'incapacité des parents à pendre en charge leurs enfants. Les plus jeunes sont obligés de devenir soutiens de famille et d'aller travailler durement pour que leurs petits frères et sœurs puissent continuer à manger. Ces enfants n'ont pas accès à l'éducation et bon nombre n'ont pas d'existence civile.

Je vois aussi beaucoup d'enfants des rues, livrés à eux-mêmes, qui sont victimes de vexations, de viols et de pédophilie.

Avez-vous noté une évolution depuis quelques années, par rapport aux enfants ?

Depuis dix ans, on constate une extrême pauvreté. Conséquence directe : le taux de scolarisation a beaucoup chuté. Quand les pays africains atteignent 45%, c'est vraiment le maximum ! Le taux de mortalité infantile a aussi augmenté. Et de moins en moins de filles vont à l'école. De plus en plus d'enfants naissent en prison.

La Convention relative aux droits de l'enfant a-t-elle fait progresser la situation des jeunes ?

Oui, il y a une évolution au niveau politique : une volonté de prendre les problèmes des enfants à bras le corps. Nous avons désormais des ministères en charge de l'enfance ; c'est une avancée. Les pays ne peuvent plus se comporter comme avant. Conséquence directe : nous avons plus de juges pour enfants ; il y en a 3 à Abidjan. On note aussi des progrès en milieu carcéral : on sépare les mineurs et les adultes. Mais il reste la question des ressources -bien insuffisantes- allouées à ces politiques de l'enfance.

Pouvez-vous nous citer quelques initiatives prises en faveur des enfants et qui ont porté leurs fruits ?

Je pense aux déclarations de naissance, dont le délai a été allongé pour permettre à tous les enfants d'exister civilement. On est passé de 15 jours à 60 et la gratuité est systématique : plus besoin de payer

un timbre. On ne paie que si on a besoin d'un extrait de naissance. De plus, des centres d'Etat civil ont été créés dans les villes pour favoriser la proximité entre la population et les institutions.

En ce qui concerne l'éducation, beaucoup de pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin ou le Burkina Faso font des efforts concernant la gratuité. C'est un réel progrès.

Je pense aussi aux programmes nationaux pour l'éducation, la lutte contre le SIDA... Les accords multilatéraux permettent d'engager des actions concrètes.

A quels problèmes principaux êtes-vous confronté sur le terrain ?

Le principal souci sur le terrain, c'est quand je constate que l'enfant a perdu sa place au sein de la famille et qu'il n'est pas possible de faire entendre raison aux parents. Ils font travailler leurs enfants et vous expliquent qu'ils ne peuvent pas faire autrement. C'est déroutant. De fait, il faut bien comprendre que pour ces familles, faire un seul repas par jour est déjà énorme ! Il est donc logique –même si c'est révoltant- que ces enfants n'aient pas accès à l'éducation : il faudrait leur payer le transport, la nourriture...

Question santé, c'est aussi très compliqué : en Afrique, tout est payant, des consultations à l'hôpital ! Et à moins que le Bice prenne en charge certains examens comme les scanners, les populations ne peuvent pas se soigner. Les ressources de l'Etat en matière de santé sont insuffisantes.

Quelle est l'urgence, selon vous, par rapport aux enfants ?

Il y en a plusieurs. D'abord, il faut s'occuper des enfants enrôlés dans les conflits armés. C'est une catastrophe, parfois par ricochet. La situation des très jeunes filles qui « accompagnent » les soldats, le plus souvent victimes d'abus sexuels, est aussi particulièrement dramatique.

L'autre urgence, c'est la maltraitance des enfants, très courante. Je vous donne un exemple concret : ces 15 derniers jours, nous avons traduit deux femmes en justice car elles avaient lacéré le corps de leurs deux jeunes domestiques avec des ciseaux ! Attacher un enfant contre un arbre et le priver de nourriture n'est pas rare, en Afrique. On assiste aussi au phénomène des enfants-sorciers : on les considère comme à l'origine de tous les maux de la famille, donc on se venge sur eux.

Au regard de votre expérience, quelles pistes faut-il explorer en priorité pour que la situation des enfants s'améliore ?

Vers l'éducation ! Malgré quelques problèmes, l'école reste un havre de paix. Il faut absolument que tous les enfants aient accès gratuitement à l'école. L'analphabétisation reste un problème majeur en Afrique. Par exemple, même si les jeunes sont de mieux en mieux informés concernant le virus du Sida, leur analphabétisation restreint leurs possibilités de compréhension des programmes. Notre avenir passe par l'école !

Qu'est-ce qui vous redonne parfois espoir et vous incite à continuer de vous investir ?

L'extrême capacité des enfants à tout surmonter, à faire en sorte que leur situation s'améliore. C'est ce qu'on appelle la résilience et cela me surprend tous les jours. Quand je vois une jeune fille violente qui, au lieu de sombrer dans la débauche comme tant d'autres le font, se prend en main et part apprendre la couture pour préparer son avenir, je dis « chapeau » ! Nous, les adultes, devrions pouvoir nous servir de cette force pour construire l'avenir des enfants, avec les enfants.

Alejandro Cussianovich est instituteur et prêtre depuis 1958. Il est membre de l'équipe de l'Institut de Formation pour Educateurs de Jeunes, Adolescents et Enfants Travailleurs pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (IFEJANT), membre du Forum Educatif du Pérou, collaborateur du Mouvement National d'Enfants, Adolescents Travailleurs Organisés du Pérou (MNATSOP). Professeur en Maîtrise de Politiques Sociales et Promotion de l'Enfance de l'Université Nationale de Saint Marc, Alejandro a publié plusieurs ouvrages, dont « Essais sur l'enfance-Sujet de droits et protagoniste » (2006) et « Apprendre la condition humaine- Essai sur la pédagogie de la tendresse » (2007). Sa motivation pour aider les enfants ? La solidarité. Selon Alejandro, les enfants nous poussent à dépasser tous nos apprentissages. Ils incitent au défi permanent.

Quelles sont les caractéristiques de la région du monde dans laquelle vous travaillez, par rapport à l'enfance ? (Pérou)

En Amérique latine, nous avons une population très jeune. La moitié a moins de 18 ans. La démographie de nos pays n'est donc plus la même, d'autant que les progrès de la médecine nous font vivre plus vieux. Le modèle économique a aussi évolué. Le fossé entre riches et pauvres se creuse chaque jour davantage. Nous avons aussi un gros problème de corruption généralisée : la plupart des institutions ont perdu du poids sur le terrain à cause de la réticence des populations. Heureusement, certains pays comme la Bolivie, l'Equateur, le Vénézuéla, le Chili ou le Paraguay ont un gouvernement plus progressiste qui laisse présager des avancées positives.

Qu'est-ce qui vous frappe le plus sur le terrain, par rapport aux enfants ?

La pauvreté, d'abord. La misère. Les enfants qui crèvent de faim et ne grandissent pas normalement. Leurs visages transpirent le manque ! Pour les plus démunis, tomber malade, c'est aller au cimetière car se payer des médicaments revient trop cher. Se soigner est devenu un privilège, en Amérique latine !

Ce qui me frappe aussi, c'est la pénalisation de la misère. Les enfants qui travaillent dans la rue ou sur les marchés, sont chassés par la police. Tout se passe comme si on devait débarrasser Lima, la capitale du Pérou, de tous ces maux et désordres pour accueillir les chefs d'Etat dans un contexte aseptisé !

La question de l'éducation m'interpelle également. Même si les parents insistent pour que leurs enfants suivent un enseignement, on constate une réelle désaffection de la part des jeunes pour l'école. Pour résumer, les enfants se demandent en quoi il est utile de s'instruire, puisque cela ne permet pas de se nourrir ! Il faut reconnaître aussi que le niveau de notre école publique est bien bas ! Nous avons des projets d'éducation nationale, mais pas d'argent pour les mettre en pratique.

Enfin, les phénomènes de migration me touchent. Les enfants sont parfois arrachés à leurs parents quand ils parviennent à passer la frontière. Ils se retrouvent seuls. En 10 ans, 3 millions de péruviens ont émigré et 300 000 projettent de partir prochainement.

Avez-vous noté une évolution depuis quelques années, par rapport aux enfants ?

Je constate des transformations au sein de la famille. 25% des moins de 20 ans sont des adolescents déjà pères ou mères, mais sans stabilité conjugale.

De plus, le phénomène des migrations engendre des évolutions : les enfants qui restent au Pérou alors que leurs parents ont réussi à passer la frontière, sont pris en charge par une sœur ou une grand-mère.

C'est forcément perturbant. Il existe aussi des migrations internes au pays : des jeunes filles qui changent de ville pour devenir domestiques, par exemple. Elles se retrouvent sans famille. Quant aux enfants qui travaillent, ils sont légion. Au Pérou, un enfant alimente entre 10 et 16% du budget familial. C'est énorme et cela engendre forcément une redéfinition des rôles au sein de la famille.

La Convention relative aux droits de l'enfant a-t-elle fait progresser la situation des jeunes ?

Oui, les enfants ne sont plus des objets mais des sujets, des citoyens. Il y a une volonté nationale de les aider. La Convention a donné naissance à un nouveau Contrat Social entre les adultes et les enfants. Le droit est désormais un mot connu du plus grand nombre et ça n'a pas toujours été le cas. Je me souviens qu'en 1986, j'ai demandé à un enfant s'il en connaissait la définition. Il m'a répondu « oui, c'est quand je rentre tout DROIT à la maison après l'école » ! Mais même s'il existe désormais des lois en faveur des enfants, cela ne veut pas dire qu'elles sont toujours appliquées au niveau local ! Les pratiques ancestrales ont la vie dure. Par exemple, à l'école, il n'est pas rare de violenter les enfants indisciplinés. On leur tire les oreilles, les cheveux, ou on leur fait subir des vexations verbales vraiment très dures.

Pouvez-vous nous citer quelques initiatives prises en faveur des enfants et qui ont porté leurs fruits ?

J'ai constaté des évolutions très positives au quotidien, comme la multiplication des « municipalités écolières » avec des maires-enfants, élus par leurs camarades. Les jeunes peuvent ainsi discuter de l'organisation de l'école, de leurs problèmes. Les enfants prennent aussi part à des comités de lutte contre la pauvreté. C'est l'occasion pour eux d'exposer leurs soucis mais aussi d'entendre ce par quoi les adultes sont préoccupés. C'est un apprentissage au dialogue, à l'exercice démocratique. Et je pense que c'est une priorité, surtout dans les petites villes.

A quels problèmes principaux êtes-vous confronté sur le terrain ?

Le problème, c'est comment faire comprendre aux enfants que leurs problèmes ne doivent pas rester dans la sphère privée mais qu'ils concernent tout le monde ? Les jeunes ont du mal à se sentir citoyens, concernés par le groupe. C'est vrai aussi qu'ils peinent encore à être pris au sérieux dans la sphère publique. J'ai remarqué qu'il subsistait des « réflexes de colonisés » : les jeunes ont tendance à dire merci pour un simple droit accordé... alors que ce n'est qu'un droit... et que c'est donc normal !

Quelle est l'urgence, selon vous, par rapport aux enfants ?

L'urgence, c'est de s'occuper en priorité du premier âge : les enfants entre 0 et 4 ans. Tant de choses se jouent pendant ces années ! Je dirais aussi qu'il est nécessaire de reconnaître la spécificité culturelle des enfants des Andes et de l'Amazonie. Ils ont une façon très différente de concevoir la vie et la mort et ils sont plus vulnérables que les autres : d'ici 30 ans, vu l'exploitation qui est faite de leur territoire, la vie là-bas ne sera plus possible.

Au regard de votre expérience, quelles pistes faut-il explorer en priorité pour que la situation des enfants s'améliore ?

Outre la valorisation du travail, de la famille et de l'éducation, je crois qu'il faut repenser la division générationnelle du pouvoir : il est nécessaire de mettre en pratique les bonnes intentions qui consistent à faire participer les enfants à la vie publique. Et c'est loin d'être toujours le cas ! Je crois aussi qu'il faut revaloriser la place des jeunes filles dans notre société... elles sont tellement victimes de discrimination !

Qu'est-ce qui vous redonne parfois espoir et vous incite à continuer de vous investir ?

Les enfants qui continuent à sourire... surtout les ados ! Parfois, je me demande comment certains ont fait pour ne pas se pendre ! Il suffit de souffler un peu pour voir apparaître la flamme en eux, c'est incroyable ! Je me dis qu'après 32 ans passés aux côtés des jeunes travailleurs, je n'ai pas le droit d'être pessimiste... malgré la misère qui me saute au visage tous les jours. Pourquoi les statistiques des suicides dans nos pays sont-elles si basses ? Parce que nos enfants sont pleins d'espoir et que la vie compte plus que tout. Ca devrait nous inspirer !



© T. Louapre/ Bice

Irada Parajuli Gautam travaille auprès des enfants depuis 20 ans. Elle a créé une ONG locale au Népal, AAWAAJ (« la voix »), pour briser le silence sur la violence et l'abus sexuel dans les communautés. Actuellement, des programmes sont mis en œuvre à Surkhet, Dailekh et Bardiya, avec environ 5000 artisans du changement pour éliminer la violence à l'encontre des femmes et des enfants. La motivation d'Irada vient du fait que les jeunes « sont prêts à agir et à changer la société ». Selon elle, pas de doute : le futur des nations dépendra de combien nous investirons dans le secteur des enfants.

Quelles sont les caractéristiques de la région du monde dans laquelle vous travaillez, par rapport à l'enfance ? (Népal)

La population des enfants en dessous de 18 ans représente 47,5 % de la population totale. La pauvreté, l'analphabétisation et le chômage sont les causes principales de la violation des droits de l'enfant. Beaucoup d'enfants quittent l'école en raison du conflit qui a sévi au Népal ces dix dernières années, du déplacement des populations à l'intérieur du pays, de la pauvreté, et commencent à travailler dès leur plus jeune âge, afin de gagner de quoi vivre en ville. Beaucoup d'enfants ont perdu leurs parents à cause du conflit. Certains n'ont même pas de certificat de naissance, d'autres sont orphelins, sexuellement maltraités, victimes de la traite ou violés.

Le déplacement forcé prive également des milliers d'enfants d'une socialisation normale. En même temps, il n'y a pas d'organisation qualifiée pour mettre en place des services de soins pour les enfants. Résultat : nombre d'entre eux meurent dans les régions éloignées. En moyenne, tous les ans, sur environ 800 000 enfants qui naissent, 50 000 disparaissent avant l'âge de 5 ans. Actuellement, chaque jour, 130 enfants meurent !

Autre caractéristique marquante au Népal : le mariage précoce des enfants. 34 % sont mariés avant qu'ils atteignent 15 ans et la plupart d'entre eux sont des filles ! La punition corporelle à la maison et à l'école, reste très fréquente. Les parents ne prêtent pas suffisamment attention à leurs enfants puisqu'ils sont occupés par leur travail. Beaucoup de jeunes se retrouvent donc dans la rue et ont développé de mauvaises habitudes les engageant dans la toxicomanie et l'alcoolisme.

La discrimination entre les garçons et les filles existe tant dans le privé que dans les endroits publics. Dans le cas spécifique des filles, elles doivent s'occuper de leurs petits frères et sœurs au détriment de leur propre éducation. Sur 87.4 % d'enfants scolarisés, 51 % abandonnent après le cycle d'école primaire. Seulement 42 % des filles sont instruites contre 65% des garçons,

Qu'est-ce qui vous frappe le plus sur le terrain, par rapport aux enfants ?

Cela paraît évident mais c'est un fait : là où il y a des organisations, les enfants sont mieux protégés. Au Népal, beaucoup d'enfants sont méprisés, maltraités et confrontés à la violence, conséquence de la pauvreté et du manque de conscientisation. Il est donc nécessaire de garantir plus de ressources et de collaboration avec le gouvernement et le secteur privé, et de mettre en avant ces questions réellement prioritaires. Je me rends compte que les moyens sont très limités sur les questions de la participation des enfants et sur la question de la violence à l'encontre des plus jeunes au Népal, en particulier dans les zones rurales.

Avez-vous noté une évolution depuis quelques années, par rapport aux enfants ?

En terme d'évolution positive, je dirais que la formation des groupes d'enfants, leur capacité à s'investir en informatique, à faire entendre leur voix dans les différents forums et de gérer des situations conflictuelles nous encouragent tous.

L'inscription scolaire est en augmentation, les services de santé aux enfants vont en s'améliorant, la morbidité et la mortalité infantile sont en diminution.

L'attention à la petite enfance et les programmes de développement ont aussi été renforcés. On assiste à un accroissement progressif des droits des enfants.

Beaucoup de jeunes déplacés et d'enfants issus du conflit armé sont réintégrés au sein de leur famille ou de leur communauté.

Dans le nouveau processus politique en cours au Népal, on a systématiquement observé que la question de l'intégration sociale avait permis de faire entendre la voix des enfants marginalisés et des enfants handicapés.

La discrimination entre les garçons et les filles diminue : plus de filles sont inscrites à l'école, les parents semblent de plus en plus traiter leurs progénitures équitablement, plus de bourses scolaires sont offertes aux groupes d'enfants défavorisés et aux filles.

D'un point de vue négatif, les enfants ont été très touchés par le conflit au Népal ces 12 dernières années. La pauvreté et la faim en ont contraint beaucoup à fuir leur foyer pour commencer des petits boulots à risques, par exemple garçons conducteurs de véhicules publics, enfants engagés pour laver la vaisselle dans les hôtels et les restaurants, travailleurs domestiques, etc.

La Convention relative aux droits de l'enfant a-t-elle fait progresser la situation des jeunes ?

Oui, grâce à la Convention, nous avons élaboré une loi nationale pour les mineurs (national children Act). Beaucoup d'accords internationaux sont ratifiés par le gouvernement du Népal, ce qui contribue certainement à la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Pouvez-vous nous citer quelques initiatives prises en faveur des enfants et qui ont porté leurs fruits ?

Je pense aux programmes de conscientisation dans les écoles et au développement de plans d'action pour aborder la question des enfants. La participation des enfants dans la prise de conscience, l'émergence d'activités de formation et la consultation des enfants en tant que membres à part entière de la communauté constituent aussi des avancées de taille.

Citons également le travail en concertation avec les parents, les enfants et les autorités pour atteindre un consensus qui a servi à inscrire la question des droits de l'enfant dans l'agenda national. La participation des enfants à des programmes réguliers ainsi qu'à différentes célébrations de journées, telles que la « journée nationale des enfants », la « journée internationale des droits de l'enfant », la « journée contre la traite des enfants », la « campagne des 16 jours contre la violence » me semble être porteuse d'espoir. L'espace d'expression accordé aux enfants démontre toujours leur immense potentialité : via le théâtre de rue, la poésie, les essais, le chant et la danse, leur message passe très efficacement.

Parmi les initiatives à saluer, on peut citer les programmes sur l'éveil précoce de la petite enfance, qui ont redonné confiance aux parents, ou les programmes de sensibilisation sur les questions de l'abus sexuel, de l'exploitation de la violence domestique et de la traite des enfants. J'ajoute qu'un conseil psychosocial, juridique et médical s'est développé.

A quels problèmes principaux êtes-vous confronté sur le terrain ?

Ils sont nombreux. Il n'y a aucune loi relative à la violence domestique : un conflit est résolu la plupart du temps par la médiation de la communauté.

Bien que la loi soit claire sur l'abus sexuel des enfants, on ne peut pas l'appliquer aisément car des preuves sont systématiquement requises.

Il y a une demande élevée de bourses scolaires, mais nous ne pouvons pas toutes satisfaire, en raison de la limitation de notre budget.

Les victimes des villages en zone rurale ne peuvent pas facilement dénoncer les abus, à cause du coût des transports, de la crainte d'être stigmatisées et des dépenses supplémentaires pour le logement, la nourriture et le service juridique.

Aucun service de police à l'échelle administrative du village n'existe, ce qui complique la procédure pour porter plainte.

Les enfants qui n'ont plus de parents doivent faire face à des problèmes de sécurité et de survie. Ces enfants sont d'autant plus victimes d'abus qu'ils n'ont pas d'endroit sécurisé où vivre. Les enfants des rues sont également en augmentation constante.

Quelle est l'urgence, selon vous, par rapport aux enfants ?

L'argent des donateurs pour l'établissement résidentiel des enfants doit être réorienté et se baser sur une approche centrée sur la famille et la communauté. Dans les cas extrêmes, quand les enfants n'ont pas de parents, on doit réfléchir à des options alternatives, telles que les familles d'accueil.

Les ressources devraient être également réparties dans les zones rurales, les taudis urbains, les usines de tapis, et les secteurs réservés aux migrants qui vivent dans une situation de pauvreté absolue.

Au regard de votre expérience, quelles pistes faut-il explorer en priorité pour que la situation des enfants s'améliore ?

Il faut urgemment réfléchir à la violence domestique et à son impact sur les enfants. Il me semble aussi nécessaire de se demander à quel point les lois, les systèmes et les structures en faveur des enfants sont éloignés de la réalité du terrain.

Qu'est-ce qui vous redonne parfois espoir et vous incite à continuer de vous investir ?

La situation des enfants est meilleure qu'auparavant et le Népal semble être sur la voie de la pacification et d'une stabilisation durable. Nous espérons moins d'enfants affectés par le conflit, donc moins d'enfants affectés par la pauvreté, l'abus, la négligence, la violence et la faim. L'enthousiasme du peuple, le courage et l'engagement des personnes dans le nouveau processus mis en œuvre au Népal sont des indicateurs positifs de l'amélioration de la situation des enfants.



© E. Henry de Frahan/ Bice

Valérie Löchen est diplômée en sciences politiques, Histoire et relations internationales. Depuis septembre 2007, elle est directrice « veille et stratégie » à la Fondation d'Auteuil. Auparavant, elle a été Directrice du contrôle à la Fondation d'Auteuil, Directrice générale de l'ADAPEI du Bas Rhin (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales) et consultante spécialisée dans le secteur social et médico-social. Valérie Löchen travaille au contact des enfants depuis 15 ans. Elle s'est engagée auprès d'eux pour leur vitalité et parce que c'est « un monde où il y a encore beaucoup à faire ! ».

Valérie est aussi motivée par la diversité des aventures humaines auxquelles elle est confrontée; des aventures « dont on ne connaît jamais la fin ».

Quelles sont les caractéristiques de la région du monde dans laquelle vous travaillez, par rapport à l'enfance ? (Europe et CEI)

C'est un continent sur deux mondes : l'ouest et l'est, d'où plusieurs disparités. A l'est, depuis l'effondrement du bloc soviétique, les dispositions prises en faveur de l'éducation et de la santé par exemple, se sont effondrées. Le marasme économique entraîne de grosses difficultés pour les enfants. On en voit beaucoup dans les rues. Il s'agit d'une société très violente pour les plus jeunes, avec une forte précarité mais aussi moins de sens, moins de repères familiaux.

A l'ouest, le problème est différent : les enfants vivent de moins en moins avec leurs parents, trop occupés à d'autres activités. Ils sont seuls. En CEI, ce phénomène gagne aussi du terrain. Ce qui me marque également, c'est la pénalisation des réponses apportées aux jeunes délinquants. J'ai l'impression qu'en Europe, la répression a pris le pas sur l'éducation.

Qu'est-ce qui vous frappe le plus sur le terrain, par rapport aux enfants ?

C'est vraiment l'évolution des structures familiales qui sont de plus en plus complexes : des familles composées, recomposées... Les enfants parviennent malgré tout à y trouver leur place.

Avez-vous noté une évolution depuis quelques années, par rapport aux enfants ?

Une évolution positive : la meilleure prise en compte de la voix des enfants. C'est un progrès indéniable. Une évolution négative : les effets de la précarité sur les plus jeunes, surtout à l'est.

La Convention relative aux droits de l'enfant a-t-elle fait progresser la situation des jeunes ?

Oui, nettement. Il y a une meilleure prise en compte de la parole des enfants dans la vie quotidienne de la cité. Au cours des procédures de divorce par exemple, on prête de plus en plus d'attention à leurs considérations. J'ignore si tout le monde se rend compte que c'est en grande partie grâce à la Convention, mais en tout cas, les progrès sont indéniables. Les droits de l'enfant ne sont plus des « sous-droits de l'Homme ». Mais la route est encore longue : reconnaître les droits des enfants est fondamental, mais il faut aussi reconnaître leur besoin d'être protégé. La famille ne peut pas devenir un lieu de perpétuelle négociation. Un enfant doit rester un enfant, avec une autorité au-dessus de lui pour le protéger !

Pouvez-vous nous citer quelques initiatives prises en faveur des enfants et qui ont porté leurs fruits ?

J'ai noté une belle évolution en Roumanie où l'éducation de bon nombre d'enfants était jadis confiée à l'Etat. Après la chute du régime de Ceausescu, on a limité le nombre d'enfants placés. Les jeunes sont

davantage élevés par leurs parents, ou bien ils sont dirigés vers des familles d'accueil où ils sont vraiment encadrés. Cette transformation est impressionnante à l'échelle d'un Etat.

L'autre initiative à laquelle je pense, c'est la multiplication des lieux d'écoute et de soutien à la parentalité, notamment en Europe. Ils se développent depuis une dizaine d'années et c'est une excellente chose car c'est un véritable enjeu pour le futur de nos enfants : pas d'enfants épanouis sans parents épanouis !

A quels problèmes principaux êtes-vous confrontée sur le terrain ?

Je pense à la question des enfants *roms*, une minorité qui fait l'objet d'une grande discrimination. Ces enfants sont très tôt marqués par l'exclusion et la pauvreté de leurs parents qui les poussent souvent à franchir les frontières. Ce sont des jeunes ballottés en permanence, qui ont peu d'accès aux soins, à l'éducation et tout simplement à des conditions de vie légales.

Je pense aussi aux mineurs étrangers isolés. Dès qu'un conflit éclate dans le monde, on retrouve de nombreux enfants sur les routes. Il n'existe pas de chiffres officiels, mais en France, on parle de 7000 à 8000 enfants dans cette situation ! Vous souvenez-vous de Sangatte, ce centre de réfugiés dans le Nord de la France ? On y trouvait beaucoup de jeunes d'une quinzaine d'années. L'immigration économique pousse à l'amplification du phénomène. Les enfants touchés viennent de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de plus en plus, de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Chine. Ils sont très jeunes : entre 14 et 17 ans. Vous pouvez imaginer ce qu'ils endurent parfois pendant leur voyage, puisqu'ils sont à la merci totale des passeurs !

Quelle est l'urgence, selon vous, par rapport aux enfants ?

L'urgence, ce sont les enfants délaissés. De plus en plus, les jeunes vivent presque seuls dans leur famille. Ils se lèvent alors que leurs parents sont déjà partis, ils se couchent alors qu'ils ne sont pas rentrés. En Europe, on a beau être économiquement plus avancés, ce n'est pas mieux : les enfants restent seuls devant la télé !

Au regard de votre expérience, quelles pistes faut-il explorer en priorité pour que la situation des enfants s'améliore ?

Il faut absolument privilégier le soutien aux parents, réfléchir à la façon de les aider à jouer leur rôle. C'est de la prévention.

Inversement -et ce que je vais dire peut sembler paradoxal-, on ne peut pas toujours justifier le fait de laisser un enfant chez ses parents coûte que coûte. Dans un certain nombre de situations, il faut accepter qu'un jeune ne puisse plus vivre dans sa famille... Mais c'est encore difficile à concevoir par nos mentalités ! Je pense notamment aux cas où les parents sont atteints de maladie mentale. Un enfant confronté très tôt à de la schizophrénie, à de la bipolarité (ce qu'on appelle les « maniaco-dépressifs ») en subira forcément les conséquences psychologiques.

Qu'est-ce qui vous redonne parfois espoir et vous incite à continuer de vous investir ?

Quand je vois beaucoup de monde s'intéresser au sort des enfants, cela me motive ! Et je suis rassurée de constater que les gens continuent à avoir envie de faire des enfants dans la société actuelle. C'est très encourageant. Enfin, je dirais que les enfants eux-mêmes sont une source d'espoir inépuisable ! Ils possèdent une vitalité extrême et une forte capacité de résilience qui semble leur permettre de passer outre les pires aléas de la vie. Je suis personnellement touchée quand je vois des jeunes se découvrir des talents après être passé par le pire. A la Fondation d'Auteuil, nous avons un chœur gospel. Entendre ces enfants chanter m'incite à penser que tout est possible !

Quelques chiffres qui prêtent à réflexion...

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été ratifiée par quasiment tous les Etats du monde. De très nombreux pays ont transposé ses normes dans leurs législations nationales. Aujourd'hui, l'enjeu principal reste la mise en œuvre effective de cette Convention pour tous les enfants. Nous en sommes encore très loin... Déjà parce que pour faire reconnaître ses droits, encore faut-il avoir une existence civile reconnue ! Or chaque année, la naissance d'environ 51 millions d'enfants n'est pas enregistrée.

(Organisation Internationale du Travail)

Santé

- Dans le monde, 2,3 millions d'enfants de moins de 15 ans vivent avec le VIH. *(UNICEF)*
- 40 millions d'enfants de moins de 15 ans souffrent d'abus et de négligence et ont besoin de soins de santé et de protection sociale. *(WHO, World Health Organization)*
- Le plus haut taux de mortalité d'enfants abusés se trouve parmi les enfants âgés entre 0 et 4 ans. *(WHO, World Health Organization)*
- Un nombre considérable de punitions sévères sous forme de coups, de coups de pieds ou de bastonnades a lieu dans les écoles ou autres institutions. *(WHO, World Health Organization)*

Travail

- Plus de 200 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans continuent aujourd'hui encore à travailler *(Organisation internationale du Travail)*

Conflits armés

- Au cours de cette dernière décennie, plus de 2 millions d'enfants sont morts des conséquences directes des conflits armés. *(UNICEF)*
- Environ 6 millions d'enfants ont été handicapés à vie ou sérieusement blessés. *(UNICEF)*
- Plus d'un million sont devenus orphelins ou ont été séparés de leurs familles. *(UNICEF)*
- Plus de 250 000 enfants continuent à être exploités en tant qu'enfants soldats. *(UNICEF)*
- Chaque année, entre 8000 et 10000 enfants sont tués ou mutilés par des mines anti personnel. *(UNICEF)*

Education

- Le nombre d'enfants non scolarisés à travers le monde a fortement baissé, passant de 96 millions en 1999 à 72 millions en 2005. *(UNESCO)*
- Les filles représentent toujours 60 % des enfants non scolarisés dans les États arabes et 66 % de ces enfants non scolarisés en Asie du Sud et de l'Ouest. *(UNESCO)*

D'autres chiffres qui redonnent espoir...

- Entre 2000 et 2004, le nombre d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillant a été réduit de 20 millions, en particulier parmi ceux occupant des travaux dangereux. C'est dans l'ensemble en Amérique latine et dans les Caraïbes que l'on a constaté la plus forte baisse du travail des enfants. *(UNICEF)*
- Depuis 1960, le nombre annuel de décès d'enfants a diminué de moitié, passant d'environ 20 millions en 1960 à moins de 10 millions en 2006. *(UNICEF)*
- Entre 1999 et 2005, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a progressé de 36 % en Afrique subsaharienne et de 22 % en Asie du Sud et de l'Ouest. *(UNESCO)*

- **Qu'est-ce que le Bice?**

Le Bice (Bureau International Catholique de l'Enfance) est une organisation non gouvernementale née en 1948, à l'initiative d'organisations catholiques, pour venir en aide aux enfants après les bouleversements de la Seconde guerre mondiale.

Le Bice travaille au service de tous les enfants, sans discrimination ni prosélytisme, dans le respect de leur nationalité, de leur culture et de leur religion. Ses intervenants sont tenus d'observer un code de bonne conduite.

- **Quels sont les domaines d'intervention du Bice ?**

Le Bice a activement participé à l'élaboration de la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989.

Le Bice travaille au service de tous les enfants, sans discrimination ni prosélytisme, dans le respect de leur nationalité, de leur culture et de leur religion.

Depuis 60 ans, il défend la dignité et les droits des enfants partout dans le monde, en partenariat avec des associations et des acteurs locaux. Les enfants, les familles, les communautés et les services compétents de l'Etat sont toujours étroitement associés à la conception, à la réalisation et à l'évaluation des actions menées.

Le Bice développe des programmes de prévention, de protection et de réinsertion des enfants et plaide leur cause, grâce à son statut consultatif auprès de l'Unicef et à son statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, à Strasbourg.

Le Bice est aussi très actif auprès de l'ONU (Comité des droits de l'enfant et Conseil des droits de l'Homme, à Genève).

Il bénéficie aussi du statut d'ONG en relations opérationnelles auprès de l'Unesco, à Paris : il participe à des commissions et consultations sur l'éducation, les droits et le dialogue entre les cultures pour la paix.

- **En quoi consiste le travail du Bice sur le terrain ?**



© J. Naegelen/ DBA/ Bice

Toute l'action du Bice est sous-tendue par le rôle de l'enfant comme protagoniste des projets, acteur de sa vie. Le Bice entend par là une participation active et une prise en main responsable par les enfants de leur vie quotidienne et de leur avenir, en tenant compte de leur âge, de leur degré de maturité et des circonstances. Cela implique de considérer l'enfant comme un partenaire à part entière, de l'écouter et de l'associer étroitement aux prises de décision, au déroulement des projets et à leur évaluation.

Le Bice possède un savoir-faire particulièrement important dans 9 domaines ou « pôles d'expérience » :

- Enfants privés de liberté / Enfants en conflit avec la loi

Le Bice met en place des projets d'accompagnement et de formation des jeunes dans les prisons pour qu'ils puissent préparer leur sortie, afin que cette étape soit vécue comme un avenir plein d'espérance. Le Bice mène également depuis des années une importante action de plaidoyer et de sensibilisation au niveau des Etats par rapport aux conditions carcérales des plus jeunes. 70% des 22 800 enfants approchés ont pu être libérés grâce à l'action juridique du Bice.

- Enfants victimes de conflits armés / Enfants-soldats

Sur le terrain, en Afrique et en Asie, le Bice soutient des projets concrets, visant à favoriser la résilience et la réinsertion des enfants victimes ou acteurs malgré eux des conflits. 600 enfants ont été retirés des forces armées et accueillis dans les structures d'encadrement du Bice dans lesquelles ils ont reçu l'accompagnement et les formations nécessaires à leur réinsertion sociale et professionnelle.

- Pour la défense des droits et l'épanouissement des enfants en situation de handicap

De nombreuses actions ont été menées pour soutenir les parents et les centres de jour travaillant à l'éveil et à la réhabilitation des enfants souffrant d'un handicap. Le but est aussi de former les professionnels et les personnes qui en ont la charge au quotidien, et d'humaniser les institutions. Ainsi, 80 enfants par an sont accueillis au Centre d'Education et de Stimulation des Enfants Handicapés (CESEH), créé par le Bice en Côte d'Ivoire.



© E. Pêtre/ Bice

- Enfants maltraités et victimes de violence

Le Bice mène des actions qui tendent à instaurer un nouveau rapport adulte-enfant basé sur la bien-traitance. La participation des enfants est un des principaux piliers de cette approche préventive, et cela en vertu de leur droit fondamental à pouvoir exprimer leurs opinions, construire une image positive d'eux-mêmes et acquérir les connaissances qui leur permettent de modeler un cadre propice à leur développement.

- Enfants victimes d'abus et/ou d'exploitation sexuelle

Si les médias s'en font l'écho, l'ampleur de ce phénomène est encore largement sous-évaluée, notamment les abus au sein-même des familles ou sur les enfants employés comme domestiques. Le Bice agit contre ces pratiques en menant des actions de prévention, de protection et de réinsertion des enfants abusés.

- Enfants travailleurs

Le travail des enfants est une réalité qui suscite tour à tour scandale et compassion... car la réalité économique pousse parfois certaines familles à ne pas pouvoir agir autrement. Le Bice aide les jeunes travailleurs à s'organiser pour promouvoir et défendre leurs droits.



© T. Louapre/ Bice



- Enfants victimes d'exploitation par le travail

En partenariat avec les agences de protection de l'enfance, le Bice veille à ce que les enfants ne soient pas astreints à un travail qui comporte des risques, qui pourrait nuire à leur santé et à leur développement ou qui serait susceptible de compromettre leur éducation.

- Enfants sans entourage stable et/ou en rupture familiale

Malgré l'éclatement de la famille, phénomène qui touche tous les continents, le Bice s'est fixé comme objectif de redonner sens aux liens familiaux et communautaires. Il apporte aussi des soins de santé aux enfants des rues et a créé plusieurs centres d'accueil.

© J. Naegelen/ Bice

- Petite enfance / Eveil précoce

Le Bice promeut le développement du très jeune enfant par la stimulation des capacités cognitives, psychiques, motrices et sociales, notamment par les jeux et l'interaction avec ses semblables ou des adultes.

▪ Où le Bice est-il présent ?

Le Bice est présent dans 66 pays. Il possède des délégations régionales en Afrique, en Asie, en Amérique latine, en Europe et dans la CEI.



Le Bice : un réseau dans 66 pays

● Pays où le Bice mène des projets
 ■ Pays où les membres du Bice sont présents (é derniers années)
 ▲ Pays où les partenaires du Bice sont actifs

▪ Comment le Bice est-il financé ?

Le financement du Bice est assuré dans la plus grande transparence par des donateurs privés, garants de son indépendance, et par des bailleurs de fonds publics et privés.

Le Bice est membre du Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.